

au quotidien

CONDITIONS DE TRAVAIL

D'un collège en milieu rural à des établissements en milieu urbain, la mission est certes la même, mais s'exerce dans des environnements différents.



Conseillers principaux d'éducation (CPE)

Un métier dans des univers différents

Collège Jean Moulin à Aubervilliers (93) 620 élèves. Sabrina Rocher, 28 ans, militante CFDT, est conseillère principale d'éducation (CPE) depuis trois ans.

Récemment, un vendredi, Sabrina a été agressée par un élève. Le mercredi précédent, c'est une professeure d'anglais qui a été giflée... Sabrina avait simplement demandé à un élève de quitter un couloir où

il n'avait rien à faire. Par surprise, il s'est jeté sur elle, coups de poing au visage et coups de pied...

Sabrina a choisi de travailler dans un milieu difficile dans un collège où quarante natio-

nalités se côtoient plus ou moins bien. Ancienne éducatrice à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), elle ne s'est pas démontée. Elle parle d'un « incident » pour ne pas dramatiser. « *La solidarité a*

été immédiate. La principale m'a accompagnée au commissariat. Mais ce qui a été le plus important, ce sont les témoignages des élèves et des parents.» L'élève violent a été exclu. Il passera en conseil de discipline début janvier.

Enfants en semi-liberté

Rien de commun avec François Perrin, 56 ans, militant Sgen-CFDT, déjà blanchi sous le harnais, qui est le seul CPE du collège Henri Agéron, 320 élèves à Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche. Un bourg de 2000 habitants multipliés par dix à la belle saison. « Ici, les gens travaillent dans le tourisme. En automne et en hiver, les parents sont présents auprès de leurs enfants. Mais dès que les touristes arrivent, ils sont trop occupés. » Saisonniers pour beaucoup, ils ne comptent plus leurs heures en grande saison. « Dans ces conditions, les enfants se trouvent souvent livrés à eux-mêmes « en semi-liberté », dit avec humour François Perrin. Il faut ajouter qu'ici, nous avons des élèves qui viennent du Nord de la France et qui vivent la misère au soleil. Ils connaissent de grandes difficultés d'intégration et leurs parents sont souvent au RMI ou RSA... »

Malgré une situation sociale aussi difficile, au lycée professionnel Jean-Baptiste Corot à Beauvais dans l'Oise (appelé aussi lycée des métiers), Aurélie Dewailly, 30 ans, est à l'aise. 835 élèves, 40 % en CAP et 60 % en bac pro, trois CPE et 12 équivalents temps pleins, assistants d'éducation. Elle ne souffre pas d'un manque de moyens et apprécie

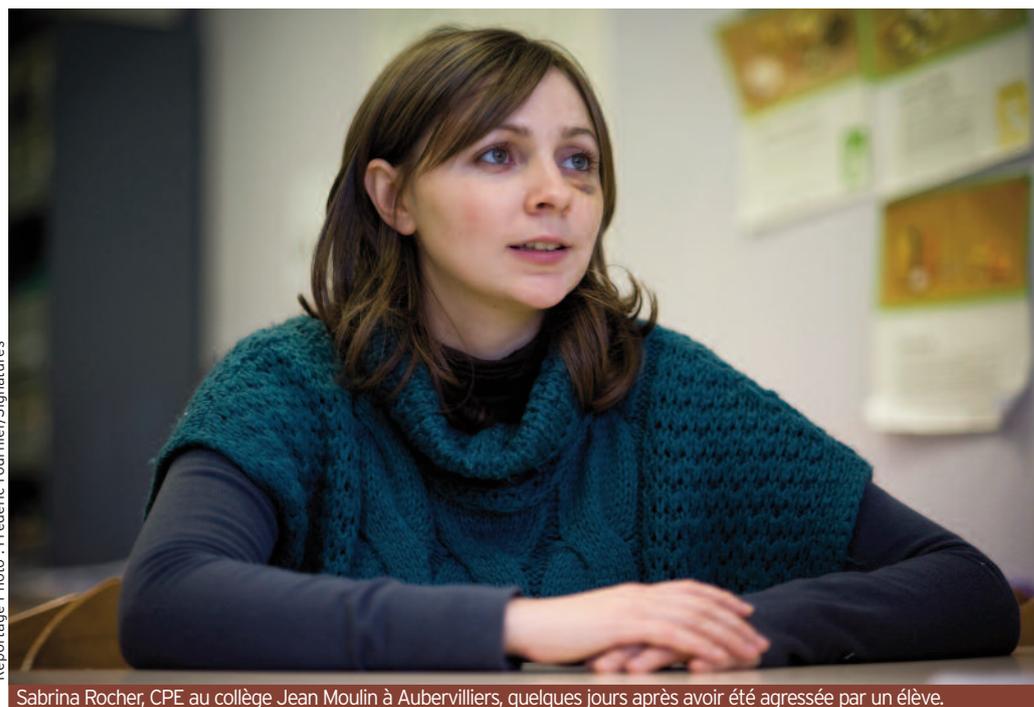
l'attitude de son proviseur qui a pour devise « l'autorité bienveillante ». Cette militante CFDT y puise la fermeté et l'écoute. Si le quartier est considéré comme « chaud », plaque tournante du trafic de drogue, le lycée, lui, n'en subit pas les conséquences ou fort peu. L'architecture de l'établissement, les sas et la présence permanente d'un assistant d'éducation à l'entrée permettent de contrôler les éventuels risques d'intrusion. Aurélie, François ou Sabrina, dans des conditions très différentes, aiment leur métier qui consiste à « mettre de l'huile dans les rouages », faire l'interface entre élèves, professeurs et chef d'établissement sans oublier les relations avec les parents. Le CPE, c'est comme le dit François : « Un peu pompier de service, parfois assistante sociale, toujours

La relation entre le conseiller et l'élève ne se limite pas à la vie en classe

quelqu'un à l'écoute. » Les CPE s'occupent des élèves hors cours et très souvent la porte de leur bureau reste ouverte. « Lorsque la porte est fermée explique Aurélie, ils savent que je suis en entretien, sinon, ils entrent pour me parler. » Le dialogue entre le CPE et l'élève n'est pas limité à la vie en classe.

A Vallon-Pont-d'Arc, François Perrin profite de ses relations

avec les jeunes pour « parler d'autre chose que des droits et devoirs. On parle aussi des projets professionnels. On répond aussi souvent à la question qui taraude bien des élèves : Pourquoi je suis à l'école ? » Dans ce collège de l'Ardèche, l'assistante sociale tient une permanence que le vendredi. Les autres jours, c'est souvent lui qui entend le mal-vivre des jeunes. « C'est dans la cour de récréation que l'on constate qu'un élève ne va pas bien et qu'il faut intervenir. On écoute, on échange et on encaisse un peu aussi. » Ce sont des parents qui se séparent, des difficultés de l'adolescence. François se souvient d'une fille de 6^e qui vivait des relations tendues avec d'autres élèves. Il a pu lui venir en aide. « Aujourd'hui, lorsqu'elle me croise, elle me sourit. Cette reconnaissance suffit à ●●●



Sabrina Rocher, CPE au collège Jean Moulin à Aubervilliers, quelques jours après avoir été agressée par un élève.

●●● *valoriser mon boulot.* » A Aubervilliers, Sabrina Rocher est en butte à une autre réalité, pourtant, elle aussi, trouve ses élèves attachants. « *La première année, je m'étais mise en "mode Pit-bull", maintenant, ça va mieux.* » Le collègue Jean Moulin travaille en lien avec des associations qui luttent contre les discriminations ou qui militent pour la citoyenneté comme l'association « *Moi, jeune citoyen.* » « *Il faut qu'ils appréhendent les notions de respect, face à l'insulte qui est leur mode de communication quotidien.* » Les élèves ne mesurent pas toujours la portée des mots qu'ils lancent. Une de leur camarade qui vient du Caire est dénommée « *l'Égypte chienne* », un autre se verra renvoyer dans ses buts par un « *va manger ton mafé* » et ne parlons pas du trop célèbre « *je m'en bats les couilles* »... « *Chaque fois que j'entends ce genre de choses, je reprends l'élève. Je n'ai pas*



François Perrin est le seul CPE du collège Henri Ageron à Vallon-Pont-d'Arc.

de problème d'autorité. Quand on est juste et que la règle est expliquée, ils l'acceptent. Il faut aussi savoir garder de l'humour, c'est très important. » Pour beaucoup de ces jeunes ados, la situation familiale est critique, la violence existe. Sabrina, comme d'ailleurs de nombreux enseignants du 93, n'aime pas que l'on stigmatise son collègue, que l'on décrive sa vie comme

un enfer. « *Je ne viens pas au travail la peur au ventre. Mais il m'arrive d'avoir peur pour un élève que je sais en danger.* » Et de citer le cas de certains membres de la communauté asiatique qui sont victimes de racket. « *Des 6^e qui sont embêtés dehors. J'éprouve parfois un sentiment d'impuissance. Un dimanche, j'ai reçu un mail d'une élève qui avait peur...* » Dans ces

circonstances, la procédure est simple. Le CPE signale le cas au principal qui saisit le procureur de la République.

Encaisser et écouter

A Beauvais, au lycée des métiers, Aurélie, l'une des trois CPE de l'établissement, n'est pas selon son expression « *Bob l'éponge* ». Ici aussi, les jeunes vivent parfois mal l'adolescence et l'incertitude du lendemain. Au sujet de l'inceste et de la maltraitance, Aurélie a effectué « *un signalement* » ou plus exactement une « *information préoccupante* ». Parfois, les jeunes traînent dans la rue et les parents sont dépassés. Aurélie est interpellée par un parent : « *Faites quelque chose, moi je n'en peux plus.* » « *L'autre jour, nous avons dû intervenir parce qu'un gosse de 16 ans était seul chez lui pendant trois jours sans électricité.* » La mère était partie avec son amant, le père a disparu et la facture était impayée... « *Dans mon bureau, reprend Aurélie, on frappe à la porte tout le temps, le téléphone sonne sans arrêt.* » Sabrina et Aurélie considèrent que la lutte contre l'absentéisme doit être menée sans relâche. Aurélie estime aussi que la gestion des absences est essentielle : « *Un gamin qui ne vient pas donne un signal de mal-être. Le premier signal qu'il faut détecter.* » La Commission de vie scolaire se réunit tous les mardis et rassemble autour de la table le proviseur, son adjoint, les trois CPE, l'infirmière et un assistant d'éducation. « *C'est là que l'on pose les problèmes des élèves, une insulte, une bagarre, un refus de travailler...* ». Une autre structure, Groupe d'aide à l'insertion (Gain), est consacrée aux problèmes sociaux... A Aubervilliers, comme dans tous les établissements de France, il arrive qu'un élève

Un peu d'histoire

La fonction des conseillers principaux est passée de la répression à l'éducation.

Les CPE sont les descendants directs des surveillants généraux dénommés souvent par les élèves les « *surgés* ». Il s'agit d'un corps de fonctionnaires créé en 1847 auxquels étaient dévolus des missions de surveillance et – disons-le – de discipline, voire parfois de répression. Leur rôle essentiel était de contrôler les absences, les retards, surveiller les élèves dans la cour de récréation et de diriger l'étude du soir. Ils géraient aussi les surveillants, souvent de jeunes étudiants. Aujourd'hui encore, les CPE « *managent* » les assistants d'éducation, ce qui n'est pas, en général, l'aspect le plus apprécié de leur mission. La fonction des surveillants généraux évolue un peu lors du Front populaire avec la création du corps des MI-SE (maître d'internat et surveillant s d'externat.) qui leur donne à accomplir des tâches plus

éducatives. Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à l'essor des mouvements d'éducation populaire. Les surveillants généraux d'après-guerre veulent rompre avec l'image répressive et se voient confier après 1965 plus de missions socio-éducatives notamment dans l'animation. En 1968, on assiste à une grande mutation. Tout est remis en cause et en question. Le surveillant général doit être à l'écoute des jeunes, assure le suivi des élèves et favorise l'animation socio-éducative. Il prend le nom de conseiller principal d'éducation (CPE) et de conseiller d'éducation à la place de surveillant. Ces missions seront encore précisées par une circulaire de 1972, notamment en ce qui concerne les tâches pédagogiques. Enfin en 1982, une nouvelle circulaire sort le CPE des équipes de direction. H.I.

soit exclu d'un cours. « Autrefois, explique Sabrina, c'était le CPE qui le prenait en charge. Aujourd'hui, nous avons un dispositif d'accueil des exclus (DAE) qui les font travailler sur le passage à l'acte. » Si les exclus sont virés 3 jours ou une semaine, les éducateurs de rue de la commune prennent le relais.

Durs aussi les parents...

En milieu rural, les parents sont immédiatement présents. François Perrin vit dans un logement de fonction, comme d'ailleurs sa camarade et collègue Aurélie à Beauvais qui, elle, est anonyme dans la ville tandis que François est reconnu chez le boulanger, lui-même parent d'élève. « Je fais ma 45^e heure de travail en achetant mon pain et en parlant de leurs enfants aux commerçants. » François regrette le temps, pas si lointain, où l'enseignant et le CPE étaient respectés par les parents. « La sacralisation du métier d'enseignant, de l'école, c'est fini. L'enfant est roi et sa parole est plus crédible que celle de l'adulte. »

Il y a sept ans, un élève de 5^e qui chahutait dans un couloir a reçu malencontreusement un coup au visage sans gravité. La mère exige des excuses. « J'ai refusé. Elle m'accuse alors d'un geste volontaire et porte plainte à la gendarmerie. Très vite, ces derniers ont laissé tomber, mais cela a été un moment difficile pour moi ». Aurélie, elle aussi, garde le souvenir de ce jour où elle a été prise à partie par un père d'élève qui l'a coincé contre un mur de son bureau parce que le fils, 17 ans, en liberté provisoire, suivi par un éducateur PJJ, avait utilisé maladroitement une bombe lacrymogène dans le lycée. Heureusement, les CPE parviennent aussi à dialoguer avec les parents. A Aubervilliers, Sabrina connaît aussi



Aurélié Dewailly, CPE au lycée des métiers Jean-Baptiste Corot, avec les professeurs de l'atelier de peinture.

Le CPE est l'interface entre les élèves, les profs et la direction

une certaine convivialité avec les parents. « Ils viennent parfois avec des gâteaux orientaux. Ils cherchent à comprendre ce qu'il faut faire et, souvent, ils sont désarmés. » Les CPE se plaignent que les parents ne s'investissent pas assez dans l'école. D'ailleurs dans ces trois établissements, les associations de parents d'élèves sont inexistantes. Sabrina trouve miraculeux d'avoir pu convaincre trois parents d'assister au conseil d'administration du collège ! Avec les collègues, les CPE doivent se positionner dès le départ. Nos trois CPE avouent que la première année, les enseignants ont été

un peu condescendants avec eux. François Perrin reconnaît aussi que les relations sont parfois complexes en début de carrière. Etant seul dans son collège, il souffre d'un certain isolement.

Au-delà de ces questions souvent relationnelles, les CPE ont parfois des difficultés à se positionner dans l'établissement. François évoque l'irritation des profs qui demandent si le CPE est du côté des principaux et proviseurs ou du côté des enseignants. « En fait, je suis au milieu. Je refuse ce choix. Nous sommes du côté des élèves. » Poste pivot de l'établissement, le CPE est réellement l'interface entre les trois entités ; élèves, direction et enseignants.

Solidarité et solitude

Sabrina Rocher constate aujourd'hui une grande solidarité et le sentiment d'appartenir à une équipe quel que soit le poste occupé. Il faut dire que le collège Jean Moulin d'Aubervilliers est un « collège ambition innovation réussite (Clair). Notre collège est une sorte de laboratoire où

chaque année, pour un oui ou pour un non, on expérimente. Aujourd'hui, on parle d'un super CPE qu'on appellerait le préfet des études... On a envie de dire au ministre : « Laissez-nous souffler ». Chaque expérimentation exige la rédaction de rapports, de la bureaucratie, alors que nous avons autre chose à faire. »

La contestation de cette politique rectorale présente un aspect positif. « Nous nous serons les coudes ».

Henri Israël

Statut et formation

A partir de 2011, les candidats au concours de CPE devront posséder un diplôme national de master ou être inscrits en dernière année de master. Ils sont fonctionnaires de catégorie A et leur salaire et déroulement de carrière sont calqués sur celui des professeurs certifiés. Le corps des CPE comporte onze échelons en classe normale et une hors-classe qui comprend sept échelons. En début de carrière, un CPE touche environ 1500 € mensuels.